



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dans l'intérêt de tous nos clients, nous vous prions de bien vouloir observer les points suivants:

1) TOUTE PERSONNE DÉSIRANT PÉNÉTRER OU SÉJOURNER, dans le camping doit, au préalable, se présenter à la réception. Le fait de séjourner dans le camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

2) NOS CLIENTS ÉVITERONT TOUS BRUITS qui pourraient gêner leurs voisins et le silence est recommandé de 23h00 à 7h00.

3) NE PEUVENT CIRCULER DANS LE CAMPING que les véhicules appartenant aux campeurs qui y séjournent. La circulation dans le camping est limitée à 10 km/h. Les barrières de l'entrée sont fermées à minuit et la circulation est interdite en voiture ou en moto dans le camping de minuit à 6h00. Les véhicules sont alors garés sur le parking face à la réception.

4) CHACUN DOIT VEILLER, au bon aspect de son installation et à la propreté de son emplacement. Celui-ci sera laissé propre le jour de votre départ. Toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camping est interdite. Il est interdit de rajouter des tentes dans tout le parc locatif. Les ordures ménagères et papiers doivent être mises dans des sacs poubelles et correctement déposées dans les containers. Veillez à respecter les couleurs pour le tri sélectif. Les objets volumineux seront préalablement écrasés. Les plantations doivent être respectées. Il est formellement interdit de planter des clous dans les arbres et de couper des branches. Il est interdit de tirer des fils à linge dans l'ensemble du parc locatif.

5) ACCOMPAGNEZ VOS ENFANTS AUX SANITAIRES ET FAITES LEUR COMPRENDRE QUE LES TOILETTES NE SONT PAS UNE AIRE DE JEUX OU D'ANIMATION.

6) CONSIGNES DE SÉCURITÉ : En cas d'inondation, suivez les consignes. Consultez à l'accueil et sur les blocs sanitaires le plan d'évacuation du terrain (l'évacuation concerne en priorité les personnes). Un arrêté préfectoral interdit désormais l'utilisation de barbecues à charbon de bois dans les campings. Seuls les barbecues à gaz sont autorisés. Ne pas jeter sur le sol cigarettes ou allumettes mal éteintes. Aucun raccordement électrique non conforme aux normes de sécurité n'est toléré. La Direction n'est en aucun cas responsable des vols commis sur le terrain. Signalez immédiatement à l'accueil la présence dans le camping de toute personne vous paraissant suspecte. Bien que le camping soit surveillé, les usagers du camping sont invités à prendre toutes les précautions pour la sauvegarde de leur matériel.

7) LES CHIENS SONT ADMIS TENUS EN LAISSE. Ils ne peuvent rester seuls au camping, même attachés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables (identification

par tatouage et vaccination antirabique en cours de validité). Par égard envers les autres campeurs, il est cependant obligatoire de leur faire faire régulièrement leur promenade à l'extérieur du camping ou dans les aires affectées à cet usage. Les chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie sont interdits au camping.

8) IL Y A SUFFISAMMENT D'EAU SUR LE CAMPING : malgré cela, nous vous prions de ne pas la gaspiller et de ne pas l'utiliser pour le lavage des véhicules.

9) NOS CLIENTS RECEVANT DES INVITÉS pendant la journée sont tenus de les signaler à la réception. Leurs voitures ne sont pas autorisées à rentrer dans le camping (les visites ne sont pas autorisées après 20h00). Les visiteurs-journée n'ont pas accès au parc aquatique.

10) LA PISCINE est strictement réservée à la clientèle du camping. Nous vous prions de respecter les consignes d'hygiène et de sécurité affichées à l'entrée de la piscine. Les shorts de bain longs, les t-shirts et burkinis sont interdits dans les bassins.

11) LE PORT D'UN BRACELET INVIOLABLE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CLIENTS. Dès l'ouverture du camping.

